Classes moyennes, salariat et numérique

**Julien Damon**

**Les classes moyennes occidentales seront-elles balayées par la révolution numérique ? Certaines tendances à l’œuvre depuis vingt ans pourraient le laisser croire ; cependant, cette prophétie relève le plus souvent de la conviction. Le salariat, marqueur capital des classes moyennes, ne semble pas donner de signe évident d’effondrement imminent. Il n’en demeure pas moins que le numérique non seulement transforme les activités, les habitudes et les relations dans le travail et la vie privée, mais fait surtout éclater les catégories, les représentations et les référentiels des classes moyennes.**

Le tsunami numérique pulvérisera les formes de travail et les modes de vie des classes moyennes. Cette prophétie se psalmodie à longueur de colloques, d’essais et de rapports. Les classes moyennes, en fait les classes moyennes occidentales, seraient condamnées par la révolution digitale de l’économie. Comme tout serait en voie d’« uberisation » (le néologisme date de 2015), les classes moyennes seraient en voie de passer à la casserole de la « disruption » radicale (comme aiment le dire les protagonistes des débats sur le numérique). En un mot, les classes moyennes seraient plus que déstabilisées, presque totalement balayées par l’automatisation, la robotisation et la numérisation croissantes des sociétés contemporaines. Discussions de savants, élucubrations de café, comptages de consultants et affirmations des technoprophètes vont très souvent dans ce sens. Avec des données sensées et des arguments frappants.

Mais qu’en est-il vraiment ? Il existe une myriade de définitions des classes moyennes. Plusieurs approches en « ni, ni » les caractérisent. Catégories centrales de la distribution des revenus, elles ne sont ni riches, ni pauvres. Sur un plan territorial, ces ménages vivraient dans des quartiers qui ne sont ni huppés, ni défavorisés. Du point de vue des entreprises, les actifs des classes moyennes ne sont ni dirigeants, ni exécutants. De ces trois approches « ni, ni », il peut ressortir des tableaux contrastés, mais avec bien des similitudes[[1]](#footnote-1). Et avec, assurément, une mesure possible des impacts passés, en cours et à venir, des transformations numériques.

Afin de proposer un portrait mesuré de ces liaisons entre le numérique et les classes moyennes, en particulier dans le monde du travail et en rapport avec une caractéristique iconique des classes moyennes, le salariat, on procédera, d’abord, en deux temps. Une première étape de raisonnement et d’étonnement peut passer par un rapide exercice de rétroprospective : on regardera le monde d’aujourd’hui en reprenant des lunettes qui l’examinaient il y a 20 ans. Dans une seconde étape, on regardera le monde dans 20 ans à partir de nos craintes et regards contemporains. Instruit d’une nécessaire prudence, on tirera quelques conclusions pondérées sur l’effritement du salariat et l’effondrement des classes moyennes.

Une remarque préalable s’impose. L’analyse et les inquiétudes sur les classes moyennes sont assez largement occidentalo-centrées. Leur déclin, annoncé en réalité depuis des décennies, s’observerait de plus en plus nettement. Leur situation relative est, incontestablement, de plus en plus problématique. Et le numérique contribue à cette déstabilisation. Mais ailleurs dans le monde, dans l’ancien Tiers-Monde, chez les émergents, dans les différents « sud », l’affirmation des classes moyennes est un phénomène majeur, même s’il ne faut pas l’exagérer. En un mot, les classes moyennes des pays riches connaissent un certain crépuscule, quand les classes moyennes des pays pauvres se trouvent à l’aube de leur expansion. Démoyennisation des pays riches et moyennisation des pays pauvres. La formule recèle une grande part de vérité, et les deux dynamiques entretiennent bien des relations, sous forme de vases communicants. Le numérique est, dans le premier cas, érigé en problème mal digéré, ébranlant des équilibres et des positions acquises. Il est, dans le deuxième cas, considéré comme une solution, presque miraculeuse, recomposant les cartes des jeux nationaux et mondiaux. Avec le numérique, donc, le monde des classes moyennes changerait de phase. Au-delà des phrases, deux constats. Dans les pays riches, les classes moyennes sont suréquipées d’appareils numériques qui viennent bousculer la vie quotidienne, les institutions et la distribution des positions sociales. Le numérique culbute des compromis et des routines établis pendant la révolution industrielle et les années de croissance, avec des conséquences pouvant modifier négativement l’existence même des classes moyennes. Dans les pays pauvres, le numérique permet un saut historique. Alors que ces nations n’ont pas toujours connu la révolution industrielle, ni la transition démographique et la vie sous des régimes généreux d’État providence, le numérique transforme positivement les vies des classes moyennes. Une illustration simple : la diffusion du téléphone portable y est considérablement plus répandue que l’accès à l’eau potable ou aux équipements sanitaires de base comme les toilettes. L’équipement numérique des individus permet communication, bancarisation, assurance, arrachement à sa communauté restreinte. C’est dire combien, d’un côté, les appréhensions sont hautes et, de l’autre, les espoirs, élevés. Dans les deux cas, peut-être, avec une intensité trop prononcée[[2]](#footnote-2). Mais c’est une autre histoire, qui ne doit pas nous éloigner de notre double ambition de rétroprospective (regarder ce qui se racontait hier sur l’avenir) et de prospective (tenter de regarder demain à partir de nos lunettes contemporaines).

Travail et salariat d’aujourd’hui vu d’hier : une révolution repérée

Il y a une vingtaine d’années, en 1995, le Commissariat Général du Plan publiait un rapport à grand retentissement sur le monde du travail dans vingt ans. D’où l’idée de le relire, non pas pour distribuer bons et mauvais points au titre de l’exactitude des prévisions, mais simplement pour souligner des permanences et des changements. En 1995, donc, sous la houlette du journaliste Jean Boissonnat, un groupe de travail produit une série d’observations, projections et recommandations[[3]](#footnote-3). Rétrospectivement, on s’amuse de quelques erreurs de prévisions démographiques. On sourit à l’évocation, optimiste, d’un problème qui ne serait plus celui du chômage mais celui de la pénurie de main d’œuvre. Mais on doit surtout souligner la solidité des perspectives générales dessinées : affirmation de la Chine, concurrence accrue, travail métamorphosé. Les expressions « numérique » ou « économie collaborative » ne sont pas employées. Mais ce qu’elles désignent se trouve déjà très explicitement dans les développements du rapport Boissonnat. On y lit la métamorphose du travail, en particulier en ce qui concerne la partie centrale du salariat, à raison de la « croissance quantitative et qualitative de l’information dans le fonctionnement socio-économique ». Ce n’est pas le digital, ce ne sont même pas les NTIC (qui, soit dit en passant, n’apparaissent plus ou, au moins, ne sont plus dites neuves), mais c’est l’information et l’informatisation qui provoquent une « transformation structurelle ». Alors qu’en 2015 on s’esbaudit de la bascule de l’achat à la location, en 1995 on notait déjà une évolution, nourrie par le « développement de l’économie de l’immatériel », de la production vers des « produits-services ». Mieux encore, le rapport Boissonnat évoque des formes nouvelles de coopération et de mobilisation des ressources relationnelles. Le développement du télétravail et des téléservices contribue à de nouveaux rapports au temps et aux territoires, avec des perspectives nouvelles de délocalisation mais aussi de plus grandes sujétions. À le relire, on a parfois l’impression de lire un texte écrit vingt ans plus tard ! On y picore bien des pépites, en remarques anecdotiques comme en remarques globales, sur un salariat – marqueur capital des classes moyennes – qui s’effrite, avec un droit du travail inadapté aux débordements de nouvelles formes d’emploi et d’activité. Le rapport Boissonnat n’annonce pas la dissolution des classes moyennes dans le numérique. Mais il met au jour des tendances toujours à l’œuvre actuellement. Cet exercice de rétroprospective invite à l’humilité et à la prudence. Tout n’est certainement pas écrit dans le passé. Et l’avenir n’est pas forcément écrit dans le présent.

Travail et salariat de demain vu d’aujourd’hui : une révolution exagérée ?

Il n’est probablement pas une semaine sans un nouvel ouvrage ou une nouvelle couverture de magazine traitant des robots à l’assaut du boulot, de la place de la machine dans la vie quotidienne, de l’effilochage ou de l’écrasement des classes moyennes (dans les pays riches) au sein d’un univers socio-professionnel davantage polarisé. Plutôt que de rendre compte de manière synthétique de cette littérature, passons par un ouvrage symptomatique. À la fois solide, original et typique d’un certain technopessimisme au sujet des classes moyennes. Et quittons la France pour un autre grand pays de classes moyennes (où les deux tiers de la population, comme dans l’Hexagone, s’auto-identifient à cette catégorie) : les États-Unis.

La situation des classes moyennes américaines, comprimées entre des riches plus riches et plus nombreux et des pauvres un peu moins pauvres mais eux aussi plus nombreux, n’est pas bonne. Et elle devrait, selon Tyler Cowen, empirer[[4]](#footnote-4). Sa thèse centrale porte sur la polarisation. Des gagnants (entre 10 et 15 % de la population), qui savent faire fructifier le numérique, vont prospérer et vivre de façon captivante. Les perdants, remplaçables par les machines intelligentes, devenus inutiles et/ou dépossédés de toute initiative, vont voir leurs revenus stagner ou baisser. En état de subordination intégrale, ils passeront une partie de leur temps sous contrôle total (des machines comme des consommateurs), et l’autre en abrutissements vidéos. Pour Cowen, effritement des classes moyennes et croissance des inégalités, dans un pays vieillissant, ne conduiront pas à l’émeute mais à l’abêtissement. Au fond, la perspective n’est pas neuve. Il s’agit de l’annonce récurrente des catastrophes sociales à attendre du progrès technique, ici automatisation et robotisation poussées à leurs plus hauts niveaux. Selon Cowen, la fracture numérique va dégénérer en fracturation sociale, avec une intelligence artificielle excluant les plus faibles intellectuellement. Confrontés à une diminution des revenus moyens, les Américains vont demander des produits et services de plus faible qualité, tout en réclamant des programmes sociaux plus réduits. La population, plus âgée et moins aisée, va aller vivre, télétravailler et être télé-formée dans des territoires périurbains moins équipés, mais moins coûteux. La classe moyenne typiquement américaine sera conduite à une frugalité forcée. L’ensemble fait un peu penser à Hanna Arendt (que Cowen ne cite pas) quand elle s’interrogeait sur l’avenir de sociétés de travailleurs sans travail. Avec une perspective, ici, qui n’est pas la révolte ni l’apathie, mais la défection et l’hébétude. Cette vision, que l’on retrouve dans nombre d’autres textes, est bien celle d’un monde numérique qui bouleverse intégralement les hiérarchies sociales et les inégalités[[5]](#footnote-5). Un monde dans lequel les classes moyennes, occidentales s’entend, perdent ce qui leur est finalement essentiel : une capacité d’ascension sociale. Avec une séparation plus nette entre non plus trois catégories sociales (classes supérieures, classes moyennes, classes défavorisées), mais deux, au moins dans le monde du travail, entre les bénéficiaires de la révolution numérique et ceux qui ne peuvent vraiment en profiter[[6]](#footnote-6).

Au-delà des ouvrages et analyses érudits, quelques illustrations bien senties apportent une information claire. Sans se cantonner au cas américain, on peut passer par deux couvertures récentes de *The Economist*. L’hebdomadaire britannique a publié, ces toutes dernières années, quelques dossiers très documentés soutenant que les classes moyennes sont en passe d’être balayées par la révolution numérique, vue comme une nouvelle révolution industrielle, détruisant les métiers de cols blancs, si typiques de l’ossature des classes moyennes. Cette détérioration des conditions et positions des classes moyennes est, dans ces analyses, repérées pour les pays en général, mais très particulièrement et très puissamment aux États-Unis[[7]](#footnote-7).

|  |  |
| --- | --- |
| *The Economist*, 18 janvier 2014Dans ce premier dossier, très explicite par la couverture, ce sont les emplois de bureau qui sont littéralement balayés par le typhon de la révolution numérique | *The Economist*, 29 mars 2014Dans ce deuxième dossier, tout aussi explicite, ce sont non seulement les métiers de bureau, mais aussi les métiers de la relation de service qui sont remplacés par le numérique et la robotisation |

Mais qu’en est-il pour la France ? Des analyses, que certains jugeront sombres quand d’autres les considéreront enchantées, estiment qu’il en va exactement de même qu’outre-Atlantique. Ces analyses reprennent les mêmes hypothèses et estimations. Les classes moyennes seraient ébranlées par le numérique et en voie d’effritement voire d’effondrement. Un rapport, très documenté et beaucoup repris, publié par le cabinet Roland Berger, va exactement dans ce sens[[8]](#footnote-8). Ce travail s’inspire d’une étude de l’Université d’Oxford, parue en septembre 2013, prévoyant que 47 % du total des emplois américains sont désormais menacés par le numérique. Au sein du marché de l’emploi français, les consultants estiment que 42 % des métiers présentent une probabilité d’automatisation forte du fait de la numérisation de l’économie. Les métiers automatisables ne sont plus uniquement manuels, et bien des tâches intellectuelles, dont celles des professions intellectuelles supérieures (le terme appartient à la nomenclature INSEE), seront prises en charge par les outils numériques. Ce rapport évalue à 3 millions le nombre d’emplois qui pourraient être détruits par la numérisation à l’horizon 2025, avec une destruction peu créatrice centrée sur des emplois de service généralement tenus non par des exécutants mais par des cadres ou des indépendants se situant parmi les classes moyennes.

Une vision pondérée

S’il y a bien des arguments allant dans le sens de l’« uberisation » possible des classes moyennes, on peut tenter de pondérer le propos à partir de deux arguments[[9]](#footnote-9). D’abord dans le cas américain, l’écroulement des classes moyennes n’est pas intégral. Les difficultés y sont plus prononcées qu’en France, notamment en termes de polarisation socio-économique, et même territoriale. Le développement d’une nouvelle indépendance par rapport au salariat (mouvement des « free lance ») est consistant. Des observateurs y voient un total retournement. D’autres, plus mesurés, rappellent que la transformation à l’œuvre procède davantage d’une multiactivité, rendue possible par la puissance numérique, que d’un enterrement définitif du salariat. Rappelons d’ailleurs qu’en Californie une grande bataille juridique concerne Uber (il n’y a pas qu’en France), ses chauffeurs et les pouvoirs publics. Les chauffeurs sont-ils vraiment indépendants ou salariés ? Rien, en l’espèce, n’est très clairement tranché. La deuxième pondération doit concerner la France. Si start-up il y a, si nouvelles applications sur smartphone et amélioration des modes de vie il y a également, il n’y a pas vraiment de total retournement dans les tendances observables en particulier en ce qui concerne l’emploi. Les projections, certes toujours prudentes, ne signalent pas un chamboulement intégral du monde du travail, du salariat et, partant, des classes moyennes. Une position conservatrice et aveugle consisterait à dire que rien ne se métamorphose car tout se métamorphose, mais à la marge seulement. La position qui rencontre le plus de succès est celle du tsunami généralisé. Une voie équilibrée est de s’appuyer sur ce qui se passe effectivement.

En matière de travail, le salariat est bien loin de s’effriter. Des frémissements de changement sont perceptibles. Peut-être sont-ils annonciateurs de puissantes modifications, mais celles-ci ne sont pas vraiment encore à l’œuvre. Ainsi, après avoir connu des évolutions quantitatives importantes, on assiste, depuis le début des années 2000, à une relative stabilisation des grands ensembles que constituent l’emploi non salarié, l’emploi temporaire et l’emploi permanent. Au cours des années 1980 et 1990, la part de l’emploi non-salarié avait beaucoup régressé, cette évolution signant un renforcement, au moins sur le plan des volumes statistiques, des classes moyennes. Cette proportion s’est stabilisée à partir du début des années 2000 et connait même un certain regain depuis 2008, tiré par la progression des indépendants et notamment des auto-entrepreneurs. L’emploi non-salarié représentait 10 % de l’emploi total en 2012, soit 2,6 millions de personnes. C’est dans le secteur tertiaire que l’infléchissement vers l’indépendance est la plus nette : 15 % de non salariés en 2000, 18 % en 2012. Mais si évolution il y a, ce n’est pas la révolution, en tout cas pas cette révolution fréquemment annoncée. L’infléchissement de tendance est incontestable. Sera-t-il durable ? On verra.

**Part de l’emploi non-salarié dans l’emploi total et effectifs en emploi**

**non-salarié par grands secteurs d’activité de 1970 à 2012**

(au 31 décembre, en % de l’emploi total et en milliers)



Champ: France métropolitaine, personnes de 15 ans et plus

Source: Insee, COE

Au regard des évolutions en cours, la prospective a souvent ce défaut, qu’aiment dénoncer les prospectivistes, de ne faire que prolonger les tendances observables, sans intérêt pour les ruptures, les « disruptions » comme on dit maintenant. Sans se projeter, comme il y a vingt ans, dans vingt ans, des exercices de prospective sur l’emploi en France n’annoncent pas de rupture radicale. Peut-être sont-ils trop timorés ? C’est certainement ce que soutiendront ceux qui aiment se baptiser les « barbares »[[10]](#footnote-10), insistant sur la totale nouveauté de la puissance numérique. Reste que les exercices de projection, encore une fois peut-être timides, ne montrent pas la révolution. Ainsi la population des cadres et professions intermédiaires – un noyau des classes moyennes – devrait même progresser. Ces deux catégories rassemblaient 33 % des actifs en 1992, 41 % en 2012. À l’horizon 2022, ils pourraient en représenter 43 %, quand la proportion des indépendants pourrait avoir diminué sur la même période ! Ces projections prêtent naturellement à bien des discussions et elles sont faites pour cela[[11]](#footnote-11).

D’un côté, donc, des annonces divinatrices, enchantées ou effrayées, sur le rouleau compresseur numérique. De l’autre, des chiffres froids, relativisant puissamment ces annonces. On ne sait donc qui croire. Afin de se faire une idée, un passage par une autre matière, celle du droit, autorise une vision plus nette. Dans le sens, cette fois-ci, d’une totale reconfiguration, concrète et juridique, du salariat et des classes moyennes.

Statuts et droit du travail chamboulés

Passons d’abord par le concret. Que nous nous estimions ou non classes moyennes, que nous soyons ou non recensables dans la catégorie, le smartphone a changé nos existences. En nous rendant d’abord dépendants de ces petites machines. C’est l’appel téléphonique, le message électronique, ou le Tweet dont il faut naturellement prendre connaissance dans l’instant. Les deux mondes, du travail et de la sphère privée, sont chacun pénétrés de nouvelles obligations et tentations. Au travail, on correspond de façon privée et on surfe une large partie de la journée, même pendant les réunions dites de travail. Chez soi, on répond à ses courriers professionnels. Le télétravail, qui a de nombreuses vertus, a cet effet étrange de faire pénétrer la bureaucratie à domicile. La bureaucratie hors des bureaux. Plus globalement, la *summa divisio* du droit du travail, entre espace privé et espace de travail, a éclaté. Avec de nouvelles formes de subordination et de contrôle permanents, GPS aidant, même pour les métiers censés être les plus libres et mobiles. Des routiers aux taxis en passant par les livreurs de pizza, pour ne rien dire des centres d’appel ou des grandes plateformes logistiques, tout est sous algorithme afin d’évaluer à l’instant près la conformité et la productivité. Comme le note le professeur Jean-Emmanuel Ray, ce dont Taylor et Ford ont rêvé, les GAFA et consorts sont en train de le réaliser. Tandis que les cadres, eux, ne savent plus vraiment quand ils travaillent réellement : au bureau (où ils font bien autre chose que travailler), en déplacement (quand ils peuvent communiquer), chez eux (quand ils peuvent rédiger), sous leur douche (quand ils peuvent réfléchir sans être dérangés). Avec une de ces formules dont il a le secret, Jean-Emmanuel Ray estime d’ailleurs qu’il ne faudrait plus payer les cadres que pendant le temps de leur douche[[12]](#footnote-12). Plus sérieusement, et plus largement, il aime dire qu’il enseigne une matière morte, le droit du travail. Quand le droit ne sait plus quand et où l’on travaille, ce qui est vrai pour les métiers de type classes moyennes salariées, il ne sait plus garantir, organiser et protéger. Au fond, ce que fait le numérique au salariat et aux classes moyennes, c’est certes transformer les activités, les habitudes, les relations, mais c’est surtout éclater les catégories et les représentations. Quand le numérique pénètre toutes les sphères, il n’y a plus véritablement de distinction aussi aisée, aussi immédiate, aussi visible qu’auparavant entre exécutant et dirigeant. D’autres approches « ni ni » demeurent cependant, notamment en termes de revenus ; il y a toujours des catégories intermédiaires ni riches ni pauvres. Mais les catégories socioprofessionnelles dans le monde du travail n’ont plus grand sens, en particulier lorsqu’elles datent d’une époque – le début des années 1980 – quand n’existaient ni Facebook, ni Google, mais, surtout, ni Minitel ni, encore, micro-ordinateur. C’est dire !

En un mot ce que le numérique fait au monde, c’est la création de nouveaux intermédiaires, par des plateformes technologiques. Parallèlement, tout ce qui est intermédiaire, catégories sociales intermédiaires, professions intermédiaires[[13]](#footnote-13), ne peut que s’étioler[[14]](#footnote-14). Le salariat perdurera certainement et très majoritairement dans les 20 prochaines années, mais avec d’autres formes que ce que les contours contemporains du droit du travail lui accordent.

Et laissons donc la conclusion sur l’avenir à une analyse venue, avec le rapport Boissonnat, du passé, au milieu des années 1990, quand déjà (on semble l’oublié) nombre de prophéties annonçaient la fin du travail. « Regardons devant au lieu de nous lamenter en regardant derrière. Et cessons de croire à l’illusion que l’État a les clés de l’avenir et qu’il suffit d’un gouvernement plus déterminé ou plus savant qu’un autre pour régler nos maux ». Les classes moyennes de demain ressembleront aussi peu à celles d’aujourd’hui que celles-ci ressemblent aux classes moyennes des années 1990. Quand elles n’avaient ni Internet ni téléphone portable ! Il y aura donc toujours des classes moyennes, mais avec des modes de vie très différents, et dans des sociétés à stratification sociale modifiée et à polarisation sociale accentuée.

Julien Damon est Professeur associé à Sciences Po[www.eclairs.fr](http://www.eclairs.fr)

Julien Damon est Professeur associé à Sciences Po, chroniqueur aux *Échos* et dirigeant de la société d’études et de conseils Éclairs. Il a publié, récemment, *Les classes moyennes* (PUF, 2013), *Petit précis de culture économique* (PUF, 2013), *Les 100 mots de la ville* (PUF, 2014), *La sécurité sociale* (PUF, 2015).

1. Pour un panorama général sur les classes moyennes, on se permet de renvoyer à Julien Damon, *Les classes moyennes*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2012. [↑](#footnote-ref-1)
2. Au sujet de la double dynamique moyennisation et démoyennisation du monde, voir Julien Damon, *Le marché des classes moyennes dans les pays émergents*, Paris, Eyrolles/CCIP, 2014. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir Jean Boissonnat (dir.), Le travail dans vingt ans, Paris, Odile Jacob, 1995. [↑](#footnote-ref-3)
4. Tyler Cowen, *Average Is Over: Powering America Beyond the Age of the Great Stagnation*, New York, Dutton, 2013. [↑](#footnote-ref-4)
5. On pourra lire, aussi, l’ouvrage de Erik Brynjolfsson et Andrew McAfee, *Le deuxième âge de la machine*, Paris, Odile Jacob, 2015 qui s’étend sur cette abondance élevée pour quelques-uns, mâtinée d’expansion des inégalités. [↑](#footnote-ref-5)
6. Voir l’analyse approfondie de Sandrine Cassini et Philippe Escande, *Bienvenue dans le capitalisme 3.0*, Paris, Albin Michel, 2015. [↑](#footnote-ref-6)
7. Une autre illustration visuelle, encore plus claire, provient de ces images de centres commerciaux abandonnés. Les *Malls* ont été l’incarnation de l’accès à la consommation des classes moyennes américaines. Leur abandon, à raison du numérique, de la crise, de l’insécurité, des changements de modes de vie des adolescents, est signe du déclin des classes moyennes, en tout cas de changement important dans leurs modalités de consommation. [↑](#footnote-ref-7)
8. . Voir « Les classes moyennes face à la transformation digitale. Comment anticiper ? Comment accompagner ? », cabinet Roland Berger, octobre 2014. [↑](#footnote-ref-8)
9. . Pour un propos non pondéré, voir, par exemple, celui de Jacques Attali le 22 juin 2015 au « Club de la presse » d'Europe 1. L'économiste estime que l'on va vers une « uberisation » générale du travail et propose d'appliquer le régime des intermittents du spectacle à tous les travailleurs…. [↑](#footnote-ref-9)
10. . Voir les travaux et analyses, particulièrement vivifiantes, de The Family. [www.thefamily.co](http://www.thefamily.co). Voir aussi Nicolas Colin, Henri Verdier, *L’âge de la multitude. Entreprendre et gouverner après la révolution numérique*, Paris, Armand Colin, 2012. [↑](#footnote-ref-10)
11. Voir, en l’espèce, les différents travaux de projections France Stratégie-DARES, et le plus récent exercice de prospective nationale des métiers et des qualifications, « Les Métiers en 2022 », [www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr) [↑](#footnote-ref-11)
12. Signalons que le sillon creusé par Jean-Emmanuel Ray a commencé à être tracé depuis longtemps. Jean-Emmanuel Ray, cité dans le rapport Boissonnat, décelait déjà, en 1995, un passage du salariat à la « taylorisation assistée par ordinateur » [↑](#footnote-ref-12)
13. . Pour une évaluation française, ne versant aucunement dans le pessimisme technologique, voir Jean-Paul Cadet, Christophe Guitton (dir.), *Les professions intermédiaires. Des métiers d’interface au cœur de l’entreprise*, Paris, Armand Colin, coll. « Recherches », 2013. [↑](#footnote-ref-13)
14. . Sur cet étiolement et cette polarisation, incontestablement à l’œuvre, mais sans « explosion » véritablement, voir le rapport de Sylvain Catherine, Augustin Landier et David Thesmar, *Marché du travail : la grande fracture*, Paris, Institut Montaigne, 2015. Plutôt que d’une fracture, il s’agit d’une fracturation en cours. Le point capital de cette analyse est de montrer une certaine courbe en « U » de la polarisation du marché du travail. Entre 1990 et 2012, la part des professions les moins bien payées dans la population active a augmenté de 1,2 point de pourcentage ; celle des professions rémunérées à la médiane a diminué de 0,85 point ; celle des professions les mieux rémunérées a augmenté de 1,4 point. Une telle courbe dessine, sous l’effet des nouvelles technologies, une réduction du poids des catégories socioprofessionnelles intermédiaires dans la population active et une hausse conjointe des catégories très rémunérées ou peu rémunérées. Voir également la reprise de ces données dans Nicolas Colin, Augustin Landier, Pierre Mohnen et Anne Perrot, « Économie numérique », *Les notes du conseil d’analyse économique*, n° 26, octobre 2015 [↑](#footnote-ref-14)